

# RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE PLAINTE

Date du dépôt de plainte 07/10/2016

Identité du plaignant

Stéphane GRISELIN

Références de la procédure 14972/01265/2016

Unité du dépôt de plainte

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie  
Guingamp

COB CALLAC

CALLAC-BELLE ISLE EN TERRE-BOURBRIAC

Tél. :

Affaire suivie par ( grade, prénom, nom )

Maréchal des Logis Chef Jérôme POUTOIRE

Conservez précieusement cette lettre.

Elle constitue la preuve de votre  
dépôt de plainte.

Elle vous sera utile dans vos démarches  
auprès de votre employeur, de votre  
compagnie d'assurance...

## Objet de la plainte

Blessures involontaires sur mineure (6 ans) (non qualifié pour le moment)

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte pour le(s) fait(s) cité(s) ci-dessus. Cette plainte, après enquête par l'unité compétente, va être transmise à M. le procureur de la République près le tribunal de grande instance de **ST BRIEUC 22000** qui décidera de la suite à lui donner et vous en tiendra informé(e).

Pour vous permettre connaître vos droits et de mieux comprendre ce qui va se passer, les informations utiles vous sont communiquées dans la partie « **Information sur la procédure et sur vos droits** » de cet imprimé.

Vous pouvez aussi obtenir toutes les informations et toute l'aide nécessaire à l'exercice de vos droits en vous adressant à :

**Association d'aide aux victimes**  
**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE**  
parc des promenades  
**ST BRIEUC 22000**  
Tél : 02.96.62.30.00  
Permanence :

Ou à la permanence gratuite des avocats

Tél. :

Permanence :

L'enquête effectuée sur l'infraction dont vous avez été victime sera transmise au procureur de la République qui peut donner différentes suites à la procédure.

Cette note est destinée à vous informer sur la teneur et les conditions d'exercice de vos droits dont il vous est donné connaissance au verso.

Pour le procureur de la République  
L'Officier de Police Judiciaire